



Communiqué de presse

SOMMET SUR LE POUVOIR D'ACHAT

Le Surveillant des prix a invité les organisations de protection des consommateurs à participer au premier Sommet suisse sur le pouvoir d'achat. L'organisation d'un tel sommet a été jugée nécessaire vu la forte hausse des charges financières qui pèsent sur les consommateurs et les raisons parfois opaques de cette évolution. Le Surveillant des prix et les organisations de protection des consommateurs se sont accordés pour collaborer de manière ciblée sur ce dossier.

Les soucis financiers auxquels sont confrontés les habitants de la Suisse vont croissant. On le voit entre autres à la multiplication des annonces envoyées chaque jour aux organisations de protection des consommateurs et au Surveillant des prix. **Ces soucis doivent être pris au sérieux et abordés de front.** Les conjectures doivent laisser place à des faits. Le secteur privé et l'État doivent tout mettre en œuvre pour réduire au strict minimum les charges financières qui pèsent sur les consommateurs et combattre les augmentations de prix disproportionnées.

Pour donner davantage de voix aux consommateurs, le Surveillant des prix a décidé d'unir ses forces avec les organisations suisses de protection des consommateurs, à savoir la Konsumentenschutz, la Fédération romande des consommateurs (FRC), l'Associazione consumatrici e consumatori della Svizzera italiana (ACSI) et le Konsumentenforum (kf).

Les participants au sommet ont arrêté des objectifs communs en faveur desquels ils entendent tous s'engager, et les ont consignés dans une déclaration commune (cf. annexe) :

- **Les entreprises proches de l'État doivent faire preuve de la plus grande retenue en matière de prix.**
- **Le blocage des réformes de prix, par exemple dans les domaines de la santé ou de l'électricité, doit être levé. S'agissant des prix du marché, une transparence maximale doit être garantie afin que les consommateurs puissent mieux comparer les prix et opter pour un fournisseur plus avantageux.**

Par ailleurs, **chaque organisation a nommé des champs d'action prioritaires** pour ces prochains mois, notamment :

- **(ACSI) : accroître la transparence pour les assurés de l'assurance-maladie afin d'éviter les surtraitements et surmédications cachés et de promouvoir le recours aux génériques.**
- **(FRC) : augmenter la transparence sur les prix et les marges réalisées, notamment dans les domaines du commerce alimentaire et de l'énergie.**
- **(kf) : faciliter le changement de fournisseur, par exemple de services bancaires.**
- **(Konsumentenschutz) : mettre au point un modèle favorisant l'utilisation juste des amendes infligées en lien avec les infractions au droit des cartels afin de permettre un dédommagement ciblé des personnes lésées.**
- **(Surveillant des prix) : accroître la transparence pour empêcher la « greedflation », à brève échéance par le biais, notamment, d'un monitoring de la TVA.**

Tous les participants au sommet appellent les milieux politiques et économiques à contribuer à alléger les charges financières des consommateurs en Suisse, étant donné que la charge disproportionnée que ces derniers doivent assumer affaiblit leur rôle d'acteurs économiques principaux.



Renseignements :

Antonella Crüzer, segretaria generale ACSI, Tel. 091 966 98 06

Sophie Michaud Gigon, Secrétaire générale FRC, Tel. 021 331 00 90

Babette Sigg Frank, Präsidentin Konsumentenforum kf, Tel. 031 380 50 33

Sara Stalder, Geschäftsleiterin Konsumentenschutz, Tel. 031 370 24 20

Stefan Meierhans, Preisüberwacher, Tel. 058 462 21 02

Annexe : Déclaration commune